Mission humanitaire

Cap sur Madagascar 2025!

Octobre 2025

Lycée Professionnel Saint joseph

en partenariat avec

Energie Coopération Développement

Présentation Erreur ! Signet non défini.
Présentation de la section Industrielle impliquée 3
Le mot d'Energie Coopération Développement4
Budget 4
Les étapes de notre préparation5
Illustrations de la mission réalisée à l'automne 2023 6
VOTRE ENGAGEMENT DE PARTICIPATION (entreprise) 11
VOTRE ENGAGEMENT DE PARTICIPATION (particulier) 12





Presentation

Depuis 2008, et maintenant tous les deux ans, nous réalisons des actions de mise en place de matériels informatiques sur le territoire Malgache.

Les 7 premières missions furent couronnées de succès tant du point de vue humain que technique.

Nous avons ainsi pu mettre en place des salles informatiques équipées d'une 20^{aine} d'ordinateurs chacune, en réseau, pour la plupart, maintenant, raccordées au réseau Internet.

Nous avons déjà renouvelé le matériel de certaines salles tant leur utilité et leur nécessité sont devenues évidentes.

Le deuxième volet de ces missions consiste à faire prendre conscience à **nos élèves de Bac Professionnel** des difficultés rencontrées dans ce pays.

Les élèves que j'ai eu la chance de pouvoir accompagner dans ces missions sont revenus avec une nouvelle vision de leur vie !

Nous souhaitons poursuivre à l'automne 2025 nos actions humanitaires.

Notre lycée va de nouveau, en collaboration avec Energie Coopération Développement (http://www.ecd01.fr) et Akamasoa (https://www.perepedro-akamasoa.net), réaliser une opération de déploiement de matériels informatiques en direction d'établissements scolaires Malgaches.

Depuis 2012, nous pouvons compter sur des techniciens que nous avons formés sur place et qui assurent le suivi du matériel.

Nous nous permettons de vous solliciter et vous engageons à participer à notre nouvelle action humanitaire qui devrait se dérouler à l'automne 2025.

Pour réaliser ce projet, je souhaite avoir à mes côtés, **6 élèves du lycée** dont le travail consistera principalement à mettre leurs compétences techniques au service de nos amis Malgaches.

Nous suivrons les règles de fonctionnement d'Energie Coopération Développement ; cette prochaine mission aura 3 axes :

- La validation des missions précédentes. Remise en état et remédiation des éventuels problèmes rencontrés sur les matériels déjà mis en place (dans les collèges, lycées, bibliothèques, pharmacies, postes de direction), gestion des matériels mis en recyclage,
- Déploiement de salles informatiques, dont au moins deux seront câblées entièrement,
- Analyse préparatoire de la mission suivante.

Nous irons probablement à Antsirabé où nous avons maintenant plusieurs salles opérationnelles au lycée lvoutch et au collège Picot de Clorivière. Sur ces deux sites, nous nous contenterons de faire la maintenance et le remplacement des matériels en place.

La nouveauté de cette prochaine mission est la validation de la **chaine de recyclage** mise en place au printemps 2024, permettant, par l'intermédiaire de l'entreprise **VALOMADA** d'assurer un recyclage aux **normes Européennes** des matériels obsolètes ou plus en état de fonctionnement.

Il nous faut maintenant trouver les fonds nécessaires à la réalisation du projet (achat de différents matériels, déplacements, hébergements, restauration de l'équipe...).

Notre budget s'élève, à ce jour, à environ 21 000 €

Mon équipe d'élèves va mettre en place différentes actions (tombola...) leur permettant de réunir quelques fonds.

Mais comme vous pouvez vous en doutez, ces actions, bien que **très engageantes pour nos élèves**, ne peuvent à elles seules financer complètement ce projet.

C'est pourquoi nous vous adressons ce courrier pour vous solliciter financièrement.

Un site web, qui est en cours de mise à jour, https://www.lycee-saint-joseph.org/madagascar, vous permettra d'avoir un complément d'information sur le projet et son avancement, mais un grand nombre de vidéos et de photos de nos dernières missions.

Bien entendu, nous œuvrons au sein de l'association Énergie Coopération Développement, qui ouvre droit aux avantages fiscaux traditionnels.

Vous voulez nous aider:

Exemple de financement pour une entreprise ouvrant droit à un l'avantage fiscal 60 %:

Votre participation

1 000 €

Crédit d'impôt 60%

Cout réel pour l'entreprise

400 €

Pour un particulier l'avantage fiscal est de **66%** : Pour une somme de **200€** engagée, l'avantage fiscal est de **132€**, il ne vous reste donc à charge que **68€**

Présentation de la section Industrielle impliquée

Le Bac Professionnel Ciel: (extrait des informations ONISEP)

Le Baccalauréat professionnel CIEL forme à la réalisation et à la maintenance de produits électroniques. L'élève étudie les composants électroniques, les systèmes électroniques communicants, le paramétrage des équipements matériels et des logiciels, les appareils et mesures servant à vérifier une carte et/ou d'un système électronique communicant. Il est formé à préparer et à assembler des ensembles électroniques, à interpréter des plans d'exécution dans une architecture réseau, à réaliser un prototype via la CAO, à développer et valider des solutions logicielles, à configurer des équipements et/ou à assurer leur mise à jour (maintenance des réseaux informatiques, réparation des liaisons, changement de cartes ou d'équipements...)

Mes objectifs : Développer l'autonomie et l'efficacité des jeunes par l'acquisition et l'exploitation des connaissances, l'observation et l'analyse de situations. **Apprendre à travailler en équipe. Motiver des élèves par des mises en situation professionnelles.** Développer une **démarche rigoureuse, organisée.**

Le mot d'Energie Coopération Développement

"Notre association conduit des projets de développement pour l'association Akamasoa du **Père Pédro** à Madagascar depuis l'année 2000.

Ces projets ont concerné particulièrement l'alimentation en électricité des centres d'accueil d'Akamasoa à Tananarive et dans d'autres villes ou villages de Madagascar, mais aussi la mise en place d'une ferme à spiruline.

A l'occasion de chaque mission, nous avons équipé les écoles, collèges et lycées d'Akamasoa de salles d'initiation à l'informatique.

Depuis 2008, notre partenariat avec le Lycée St Joseph de Bourg-en-Bresse, représenté par Eric Dubiel et ses élèves, nous permet de poursuivre nos actions de formation en informatique, essentielles à l'autonomie des populations."

Marc Guillermin, Président

MIC

« Energie Coopération Développement » Association loi 1901 (organisme d'intérêt général). Publication n° 15 au JO du 16/10/2010 Siège social : Marc Guillermin - 8, Allée des Ecureuils - 01960 Péronnas

 $Tel: 06\ 85\ 91\ 81\ 65 \quad - \quad mail: marc.guillermin@ecd01.fr-web: http://www.ecd01.fr-web: htt$

Budget

Le budget global du projet, à l'heure actuelle (1/10/2024), est estimé à 21 953 € comprenant la coordination, la mise en place de l'action dans sa globalité :

Dépenses			Recettes		
Déplacements	13 180,00 €		Dons Entreprises	0,00 €	
Hébergement restauration	4 080,00 €		Dons particuliers	0,00 €	
Médical / Passeport	1 448,00 €		Participation Association	0,00 €	
Tourisme	1 500,00 €		Participation Elèves	600,00 €	
Tombola	1 495,00 €		Participation Publique	0,00 €	
Divers - Matériels	250,00€		Tombola + Actions + Reliquats	3 473,60 €	
Dépenses	21 953,00 €		Total des recettes	4 073,60 €	
(Pour info, par personne :	2 500 €)			
Bilan			-17 879,40 €		

Remarques:

- Le financement du **transport du matériel jusqu'à Madagascar** est pris en charge complètement par E.C.D. et n'apparait donc pas dans ce budget,
- La valorisation du travail des élèves, du professeur et d'ECD n'est pas incluse dans cette synthèse,
- Suivi du budget visible en direct sur le site Web https://www.lycee-saint-joseph.org/madagascar
- Le principe de ce budget est que le **coût pour les élèves** ne soit pas un critère de sélection. Ils n'auront à leur charge **que les frais de passeports, de médicaments et une cotisation à ECD.**Seul leur engagement durant l'année de préparation déterminera, en toute transparence, leur participation ou non à cette mission.

Les étapes de notre préparation

- Juin 2024 : Première sensibilisation des élèves de seconde à l'action. Participation de quelques élèves au conteneur organisé par ECD en juin 2024,
- Septembre 2024 juin 2025 : Travail avec les élèves (en classe de première et cette année en classe de seconde) intéressés et motivés : Récupération de matériels informatiques, nettoyage et remise en état.

Conditionnement pour le Transport.

Recherche de fonds pour le financement de la mission.

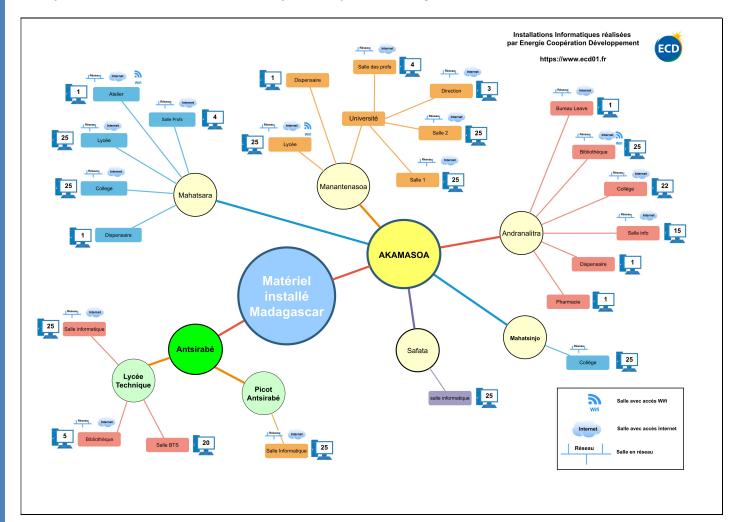
- Juin 2025 : Préparation du conteneur permettant l'envoi de notre matériel en territoire Malgache.
- Pendant toute leur année de première ou seconde Bac Professionnel, les élèves intéressés travaillent et recherchent de fonds.

Une grille de « validation » de leur travail est mise en place et visible, en toute transparence, sur Internet (https://www.lycee-saint-joseph.org/madagascar rubriques élèves), leur permettant de montrer leur intérêt et leur investissement pour la mission.

Juin 2025 : définition de l'équipe. Seuls les 6 premiers élèves, au maximum, pourront partir !

Automne 2025 : Mission. Le principe : 1 semaine avant les vacances de la Toussaint et une semaine pendant les vacances de la Toussaint.

Représentation des lieux et matériels déjà mis en place à Madagascar.



Illustrations de la mission réalisée à l'automne 2023



L'équipe 2023

1er Rang

- Marc Guillermin, président ECD
- Gabin CARDONNA
- Célian BORDES
- Valentin JOLY

2^{ième} Rang

- Nathan ARNOULD
- Eydji PACARD MELO
- Baptiste LE HOUÉ
- Eric Dubiel , Enseignant, ECD
- Auriane MARQUIANT
- Melvyn CARRARA
- Christelle Beauvair, Chef d'établissement

3ième Rang

- Paul Morandat, ECD
- Franck Schob, Neveu Électricité
- Christian Yenny, ECD





Réunion avec les parents ... La confiance est là ! Remise officielle des T-shirts ECD



L'avion... déjà une aventure...





Du travail, des résultats...



 $\label{lem:descent} \textit{De l'aventure, des rencontres, des joies} \dots$

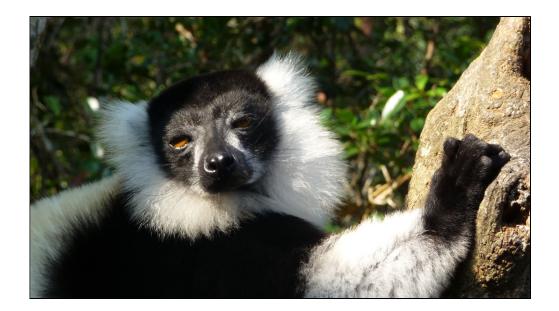














Tourisme... tout au plus 2 journées

Le transport du matériel dans la joie et la bonne humeur!









VOTRE ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

- Entreprise -

Energie Coopération Développement est habilitée à percevoir les dons en numéraires ouvrant droit à une déduction fiscale.
Nom de l'entreprise :
Nom du responsable :

Votre entreprise souhaite participer à notre prochaine mission et verse la somme de :

Votre Entreprise nous donne	500 €	1 000 €	2 000 €	2 400 € *	Autre
Vous pouvez défiscaliser (60%)	300 €	600 €	1 200 €	1 440 €	
Il reste réellement à charge pour l'entreprise	200 €	400 €	800€	960 €	
Cocher le don envisagé					

Chèque à l'ordre d'Energie Coopération Développement ou Virement, RIB ci-dessous.

Date signature

*2 400 € est le coût estimé pour une personne sur place (avion, hébergement, restauration, déplacements...)

Pour information, ECD délivre des **reçus fiscaux** qui permettent aux donateurs particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôt d'un montant égal à 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % du revenu imposable, **et aux entreprises, d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don dans la limite de 0,5 % du C.A. H.T.**

RIB Identifiant de compte national



Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
10807	00062	12221745560	96	BPBFC BOURG HERRIOT

IBAN							BIC
FR76	1080	7000	6212	2217	4556	096	CCBPFRPPDJN

Association Energie Coopération Développement, Chez Marc Guillermin, 8 Allée des écureuils, 01960 PERONNAS

VOTRE ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

- Particulier -

Energie Coopération Développement est habilitée à percevoir les dons e	n numéraires
ouvrant droit à une déduction fiscale.	

m :	
enom:	

Vous souhaitez participer à cette action et vous versé la somme de :

Votre Entreprise nous donne	100€	200€	500€	1 000€	Autre
Vous pouvez défiscaliser (66%)	66€	132€	330€	660€	
Il reste réellement à charge pour l'entreprise	34€	68€	170€	340€	
Cocher le don envisagé					

Chèque à l'ordre d'Energie Coopération Développement

Date signature

Pour information, ECD délivre des **reçus fiscaux** qui permettent aux donateurs particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôt d'un montant égal à 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % du revenu imposable, **et aux entreprises, d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don dans la limite de 0,5 % du C.A. H.T.**